



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

SPECIAL N° 137 – SEPTEMBRE 2022

Recueil publié le 27 septembre 2022

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPECIAL N° 137 – SEPTEMBRE 2022
Recueil publié le 27 septembre 2022

PREFECTURE DE LA VENDEE

CABINET DU PREFET

**DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE NOIRMANDIE PAYS DE LOIRE**

Arrêté du 26 septembre 2022 portant délégation de signature à Madame Sophie DAUVE en qualité de Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la VENDEE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE

**Arrêté du 26 septembre 2022 portant délégation de signature à Madame Sophie DAUVE
en qualité de Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la VENDEE**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65 et D.211-14

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 4 juillet 2022 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 30 décembre 2021 portant nomination, dans le cadre d'un détachement, de Madame Sophie DAUVÉ à compter du 1^{er} mars 2022 en qualité de Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Vendée

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 31 décembre 2015 portant mutation de Madame Audrey DANIEL-DAVID à compter du 1^{er} janvier 2016 en qualité d'Adjointe au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Vendée

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 11 février 2021 portant mutation de Madame Nina FIGLIUZZI à compter du 22 mars 2021 en qualité de Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 29 septembre 2021 portant intégration dans le corps des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de Madame Béatrice NOEL à compter du 1^{er} octobre 2021 et affectation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Madame Sophie DAUVÉ, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Vendée, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2

En cas d'absence ou empêchement de Madame Sophie DAUVÉ, délégation de signature est donnée à Madame Audrey DANIEL-DAVID, Adjointe au Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation de la Vendée, délégation de signature est donnée à Madame Nina FIGLIUZZI, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée et délégation de signature est donnée à Madame Béatrice NOEL, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Vendée.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

Fait à Rennes, le 26 septembre 2022

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes

Marie-Line HANICOT

